

3310

2007

9/13

BULLETIN

DE



LA

SOCIÉTÉ BIENVILLANTE ST-ROCH

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

1^{ère} ANNÉE—NUMÉRO 3

QUÉBEC, 1^{er} JUIN 1898

ABONNEMENT : 25c. PAR AN

AVIS

On trouvera à la quatrième page du "Bulletin," les détails des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première assemblée du mois de juillet prochain.

Contribution au décès d'épouse, Appel No 4\$ 0 10

Contribution aux malades, Appel No 20 0 25

Total.....\$ 0 35

LETTRE D'APPROBATION DE L'ARCHEVÊQUE

Nous publions avec un bien vif plaisir la lettre que Mgr l'Archevêque Bégin a eu la bienveillance d'adresser à notre président, après avoir examiné nos règlements. Cette haute approbation, nous n'avons pas besoin de le dire, est de nature à faire connaître le mérite de notre association et devra porter nos sociétaires à redoubler leurs efforts pour étendre ses opérations.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 29 mai 1898.

M. JOSEPH DUSSAULT,

Président de la Société Bienveillante St-Roch,

Québec.

Monsieur le Président,

J'ai fait examiner les constitutions de votre Société et le rapport qu'on m'a présenté me démontre qu'elles sont en

harmonie parfaite avec la devise que vous avez adoptée: *Foi, Travail, Charité.*

Votre Société est avant tout catholique et ne doit se recruter que parmi ceux qui sont fidèles à remplir leurs devoirs de membres de l'Eglise: elle ne donne ses secours qu'à ceux qu'un travail régulier et consciencieux rend dignes d'être secourus; enfin la charité dirige tout son fonctionnement, puisqu'elle a pour but unique de venir en aide à ses membres incapables de travailler, par suite de maladie ou d'accidents et de pourvoir aux besoins des veuves, et des orphelins des sociétaires défunts.

Une telle Société répond aux désirs et aux conseils de l'Eglise, qui a toujours encouragé les associations destinées à secourir les pauvres et les malheureux.

Puisqu'elle présente toutes les garanties suffisantes pour mériter la confiance du public, j'en approuve les constitutions et je fais des vœux, pour sa prospérité et son développement dans ce diocèse.

Agréez, Monsieur le Président,

l'expression de mon entier dévouement en N. S.

† L. N. ARCH. DE CYBÈNE,

Coadj. de S. E. le Card. Taschereau.

SUCCESSALE SAINT JEAN-BAPTISTE No 5

Invités par notre zélé et dévoué président de l'accompagner à la halle Berthelot, le 25 du mois courant, à l'inauguration d'une succursale dans la belle et grande paroisse St-Jean-Baptiste, nous nous sommes rendus, le trésorier, la bibliothécaire et le secrétaire du Bureau Principal à cette invitation avec plaisir.